

Promove  
Promotion économique  
Rue de la Gare 2, C.P. 1460  
CH-1820 Montreux  
tél. +41 21 963 48 48  
fax +41 21 963 80 65  
[www.promove.ch](http://www.promove.ch)  
[info@promove.ch](mailto:info@promove.ch)

Montreux, le lundi 6 mai 2019

### **Invitation - Assemblée Générale**

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous inviter à assister à notre prochaine

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**le mercredi 5 juin 2019, à 18h30, au Château de Chillon**

Nous nous réjouissons de vous présenter à cette occasion un panorama de l'économie régionale ainsi que l'activité de notre association en 2018. L'ordre du jour complet est annexé.

A l'issue de l'assemblée, vous êtes cordialement invité(e) au cocktail dînatoire servi dans la salle des Châtelains ou, si la météo le permet, dans la cour du Château.

Accès : des places de parc, de chaque côté de la route principale, aux abords du château, seront réservées par la police à l'intention des participants à l'assemblée générale. Par ailleurs, la ligne de bus VMCV n° 201 s'arrête à intervalle très régulier en face du château.

A des fins d'organisation, nous vous prions de bien vouloir nous retourner par courrier ou par e-mail à [evenements@promove.ch](mailto:evenements@promove.ch) le bulletin d'inscription figurant au pied de l'ordre du jour, dûment rempli, **au plus tard le mercredi 29 mai 2019.**

A noter : Inscrivez-vous également directement en ligne sur [www.promove.ch/ag2019](http://www.promove.ch/ag2019)

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir au Château de Chillon, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Stéphane Krebs  
Président

Bernard Schmid  
Directeur

Annexe : mentionnée

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Mercredi 5 juin 2019, à 18h30**  
**Château de Chillon**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée Générale et message du Président
2. Message de Mme la Syndique de la commune de Veytaux et de la direction du Château de Chillon
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 31 mai 2018
4. Rapport du Président
5. Rapport du Directeur
6. Présentation des comptes 2018
7. Rapport de l'organe de révision
8. Approbation des comptes et décharge au comité
9. Nomination des membres du comité soumis à réélection
10. Nomination de l'organe de révision
11. Propositions individuelles et divers

Conformément à nos statuts, les éventuelles propositions individuelles doivent parvenir au Président de l'association, par écrit, au plus tard 5 jours avant l'assemblée.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2018 ainsi que nos comptes 2018 seront à votre disposition sur notre site ([www.promove.ch](http://www.promove.ch)) dès le 22 mai 2019.

L'assemblée générale sera suivie d'un cocktail dînatoire.

**Je confirme mon inscription à l'Assemblée Générale de Promove, le 05.06.2019 à 18h30**

**Je participerai également au cocktail dînatoire à partir de 19h30**

Prénom, Nom : .....

Accompagné(e) de : .....

Entreprise / organisation : .....

**A nous retourner au plus tard le mercredi 29 mai 2019 par courrier, par e-mail**  
**[evenements@promove.ch](mailto:evenements@promove.ch) ou via le formulaire en ligne : [www.promove.ch/ag2019](http://www.promove.ch/ag2019)**

*En cas d'empêchement, nous remercions les personnes inscrites de nous en informer jusqu'au 3 juin 2019.*